

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Novembre 2008

Absents excusés : DIAZ François et PIEGAY Mathieu

Secrétaire : Pascale PIECHON

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27/10/08 par douze voix pour et une abstention.

- Monsieur le Maire demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour, la délibération pour Astreinte de déneigement, accord à l'unanimité.

- **Présentation du rapport d'activités 2007 de la Communautés de communes du Pays Mornantais qui comprend 16 Communes.** Ce rapport est tenu à disposition des élus et des administrés pour consultation en mairie.

### Ses Compétences :

- compétences obligatoires :

- aménagement de l'espace,
- développement économique

- compétences optionnelles :

- voirie,
- protection de l'environnement,
- activités culturelles, sportives et socio-éducatives

- compétences facultatives :

- aménagement touristique,
- emploi et relations sociales,
- communication et relations extérieures,
- politique du logement et du cadre de vie.
- 

Présentation du patrimoine immobilier.

Projets et Réalisations : Projet centre nautique, Construction de l'espace emploi et communication, Ferme St Andéol, Annexe Clos Fournereau, Modification de la compétence jeunesse, réflexion compétence voirie (Entretien, Eparage).

### Fonctionnement interne par service:

Communication: Martine MARREC

Secrétaire Générale: Valérie BECCARIA-ATTARD

Ressources Humaines : Françoise BURRI

Service Juridique: Marie COUDEYRAS

Informatique et Finances: Philippe VALLEE

Service Patrimoine: Philippe BOUTRY

Service Technique: Michel SIMONNET

Développement Economique:

Agriculture et Environnement: Arnaud PICARD  
Voirie: Laurent PODIACHEFF  
Enfance et Jeunesse: Jérôme HENRY  
Culturel: Michèle OUZE  
Sport: Christian DUPERRAY  
Emploi: Sylvie FLON (513 demandes d'emplois, 400 offres)

Effectifs: 58 emplois pourvus dont 22 à temps non complet

### **Présentation du rapport d'activités 2007 du Syndicat du traitement des ordures ménagères Sud Rhône à disposition pour consultation.**

L'ensemble du SITOM représente 23 communes.

Tonnage en 2007 des Ordures Ménagères : 11 483 tonnes de déchets soit 216kg/habitant.

Production de déchets : 586 kg/habitant dont 525 kg /hab revalorisés.

Collecte sélective: 80.57kg/hbt, 37kg de journaux, 30kg de verre, 12 kg d'emballages recyclables.

Coût de fonctionnement des déchetteries : 19.33€/hbt ; 11€ traitement, 3.94 € collecte, 3€ personnel, 1.27€contenants. 284 752 visites à la déchetterie.

Les déchets verts arrivent en premier dans le retraitement.

Le SITOM a obtenu le label qualité tri.

On recycle plus et on incinère moins. Redevance spéciale pour les gros producteurs de déchets.

La récupération de briques alimentaires est arrêtée car elles sont maintenant utilisées pour le chauffage

Objectif 2008: 205 kg/habitant, faire diminuer les ordures ménagères. Moyenne nationale 300kg/hbt.

Coût par habitant: 69.57€, objectif 0% d'augmentation.

Intervention de Jean-Paul THORAL: le camion de ramassage des ordures trop rempli « sème » des sacs sur la route, l'entreprise a été avertie.

### **- Délibération pour la contribution de la commune aux charges syndicales pour l'année 2009 du syndicat intercommunal des eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse vallée du Gier:**

Le Conseil décide par douze voix pour une abstention du prélèvement direct auprès des contribuables de la participation communale au syndicat de la somme de 619.44€ pour l'année 2009.

Monsieur le Maire précise qu'il faudra vérifier l'état des bornes incendie et leur débit car c'est une compétence communale.

Chemin des Garennes et de Fondrieu : bornes en mauvais état.

### **- Délibération de virement de crédits dans le budget assainissement.**

L'appel d'offre a été lancé pour l'assistance et conseil pour la passation d'un contrat de délégation de service public d'assainissement collectif. Les frais d'annonce s'élèvent à 350€mais aucun crédit n'a été prévu au budget 2008. Monsieur le Maire demande d'effectuer un virement de crédit du compte 615 au compte 623.

Approuvé à l'unanimité.

- **Délibération relative à l'indemnité de conseil** voté par taux et de confection de budget qui s'élève à 45 € allouée aux comptables du trésor. Le conseil municipal décide de voter à l'unanimité le taux de 100 % pour l'indemnité de conseil, et le forfait de 45 € pour la confection de budget.

**- Délibération pour journée de solidarité imposée par la loi.**

-Travail pour le lundi de Pentecôte au prorata des heures travaillées pour le service administratif de la mairie, agence postale, service animation et voirie.

Pour les agents qui travaillent à l'école : A.T.S.E.M., personnes de service et de surveillance cantine, garderie périscolaire travailleront 2 mercredi matins car le lundi de Pentecôte ne sera pas travaillé par les enseignants. Demande d'avis au comité paritaire.

12 voix pour, une abstention.

**- Délibération pour astreinte de déneigement**

Paiement en heures supplémentaires pour toutes interventions en semaine à partir de 5h00 du matin.

Pour les astreintes de week-end, levée des astreintes le jeudi s'il n'y a pas de neige. Par contre paiement de l'astreinte et des heures supplémentaires s'ils effectuent le déneigement.

**COMMISSIONS:**

**Jean-Yves BOUCHUT, commission des Bâtiments:**

Une cloche de l'Eglise est tombée en panne et à l'heure actuelle, on est passé sur le glas, voir la société DESMARQUET si on ne peut pas changer de cloche en attendant la réparation.

Devis pour cette réparation : de 600 à 900€

Problème sur la placette où une voiture se gare souvent en bordure de chaussée et empêche le car de s'arrêter. Mettre un mot sur le pare-brise ou verbaliser.

**Franck MARDUEL, Environnement: rien de nouveau.**

Il rappelle le projet de plantations de haies destinées à lutter contre l'érosion .Possibilité d'aides pour l'implantation .Se renseigner en mairie.

**Anthony CARRA, Fleurissement, Embellissement:**

Prix pour les gagnants du concours des maisons fleuries, même montant que l'année dernière.

Mise en place d'aménagements début décembre.

Monsieur le Maire annonce les 60 ans du Syndicat des eaux de Millery-Mornant organisés au mois de Juin à RONTALON.

**Catherine GONCALVES, emploi:**

Fait un compte rendu d'une réunion avec Sud ouest lyonnais entreprises relatif aux problèmes de recherches d'emploi des chômeurs et de personnel pour les entreprises.

**Germaine MURE, Associations et culture:**

les représentants d'associations sont venus nombreux à la réunion: 11 associations présentes sur 15. Nous aimerions créer une Fête qui rassemblerait toutes les associations: Fête de la St Jean ou Fête de la musique.

Les Associations souhaiteraient pouvoir disposer d'une photocopieuse.

La commission a proposé aux associations de leur faire une soirée d'information en janvier pour répondre à toutes leurs questions.

**Lucien POULAILLON, Voirie:**

Pas de date pour le passage du tracteur aux mines.

Un essai a été fait pour débayer les fossés avec un supprimeur en location mais l'essai n'a pas été concluant.

**Christelle CROZIER, Tourisme:**

Réunion COPAMO: présentation de l'association touristique de St MARTIN en HAUT par son Maire, de la Marque collective des Monts du Lyonnais par Mr PIEGAY et de l'office du tourisme des balcons du lyonnais par sa directrice Mme Véronique ZIMMERMAN. Un point a été fait sur le travail des différents groupes de travail : Le signal de St ANDRE la COTE, La Ferme St ANDEOL et La politique Touristique.

**Clément BALLY, Communication:**

Travail intensif sur le bulletin municipal Horizons, on avance. Rendez-vous pour monter la maquette lundi 1er décembre avec un nouvel imprimeur E.G.F. de STE FOY L'ARGENTIERE. Il signale que des réparations ont été faites sur des fils du câble distendus puis arrachés vers la Fondelys.

Il demande de voir pour un recensement via la gazette des personnes ayant un problème avec le câble pour lancer une action de groupe.

**Clément BALLY et Pascale PIECHON, Jeunesse:**

En attendant l'arrivée du nouvel animateur Clément assure les permanences tous les vendredi soir de 20h30 à 22h30.

Un travail de la Commission COPAMO a démarré pour un projet d'étude d'un éventuel transfert de la compétence jeunesse, les questions posées sont : serait-il possible et comment serait-il réalisable tout en conservant des espaces jeunes dans nos villages.

Un groupe travail aussi sur les problèmes de violence et de racisme sur la COPAMO, le but de ce travail est d'identifier le problème et de mettre en place des opérations de prévention.

**Edith CARRA, Scolaire:**

Réunion demain soir à THURINS par rapport à la création d'un collège à Saint Martin en haut.

Elle annonce que jeudi aura lieu un conseil d'école. Rendez-vous avec les responsables de la cantine de MORNANT pour régler certains problèmes. Chant des enfants de l'école le samedi du marché de Noël à 15h00.

**Jean-Paul THORAL:**

Il informe que Pascal BOUQUET a obtenu le permis de C.

Les brigades vertes sont passées et ont nettoyé le sentier botanique.

Commande de sapins pour l'école, la mairie, la place de l'Eglise et un autre déposé à la salle des fêtes pour le goûter de Noël des enfants de l'école préparé par l'association des familles.

Il informe qu'un panneau A4 stationnement interdit sera mis en place pour rappeler l'interdiction de stationner les jours de marché. Il rappelle qu'il est en possession d'un carnet à souches pour d'éventuels contraventions.

Jean-Paul THORAL a récupéré les clés du café pour faire visiter à d'éventuels acquéreurs.

Toujours pas de proposition de reprise.

Suite à l'étude des arbres de la commune en vue d'un élagage et d'un entretien, plusieurs devis ont été proposés, 4 entreprises ont été sollicitées.

A l'unanimité nous retenons le devis le moins cher, celui de la société Aménagement de jardin Fabrice THORAL de RONTALON.

**Christian FROMONT** informe que le conseil général nous a répondu par rapport au problème de vitesse des cars.

L'Association du Patrimoine en Pays Mornantais demande l'accès à nos archives suite à la création d'une commission cimetièrre dans leur association, ils cherchent aussi 2 personnes par village pour participer à cette commission.

Réunion publique sur le centre nautique le jeudi 27 novembre à MORNANT.

Monsieur le Maire informe de l'inauguration officielle du musée le samedi 06 décembre 2008 à 11 heures.

La séance est levée.